

NUMÉRO
63

Sécurité routière dans nos villages

4

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 63

Édito de René Jemmely, Maire Zone industrielle à Athenaz "Le retour"	3	Sociétés communales	10–12
Billet de l'Adjoint Sécurité routière dans nos villages	4	Informations utiles	13
Solidarité	5	Mobilité	14
Biotope Le crapaud et le Vallon de la Laire	6	Sport Urban Training à Avusy	15
Qualité de vie Quand le bruit perturbe...	7	Politique Les décisions du Conseil municipal	15
Ornithologie La Huppe fasciée	8	Agenda Calendrier des manifestations	16
Environnement Action et observation	9		

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
Décembre 2022

Délai pour la remise des articles
1^{er} novembre 2022

Les bulletins communaux sont également disponibles en PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Zone industrielle à Athenaz — “Le retour”



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Dans mon dernier édito, je vous annonçais que nous allions connaître enfin les dernières heures de notre « serpent de mer », avec la fermeture définitive du site de la « Sablière du Cannelet », à la sortie du village d'Athenaz.

Las! C'était compter sans le droit de recours auprès du tribunal administratif de première instance contre la décision de l'Office cantonal de l'environnement et le planning que le GESDEC (Service de géologie, sols et déchets) avait élaboré. Sachez que notre commune a demandé et obtenu d'être appelée en cause. Nous avons dès lors fait parvenir au tribunal notre détermination au sujet du recours et sollicité le retrait de l'effet suspensif de celui-ci.

Je dois constater que le DT (Département du territoire), malgré son démenti dans le dernier bulletin communal, n'est pas pressé de voir la « Sablière du Cannelet » cesser ses activités sur le site en n'argu-

mentant pas plus que cela et s'en remettant à la justice au sujet de notre demande de retrait de l'effet suspensif. On peut supposer que le tribunal administratif de première instance est dans l'embarras au sujet de cette levée, assurément du fait des aspects politiques du dossier.

En l'état, nous attendons des nouvelles du tribunal, qui devraient tomber ces prochaines semaines, peut-être avant la parution de ce bulletin. Nous avons grand espoir qu'il se prononce dans notre sens, en tenant compte de la volonté populaire affichée clairement lors du référendum.

Soyez assurés, chères concitoyennes, chers concitoyens, que nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer de l'évolution de ce dossier... interminable.

René Jemmely
Maire

Sécurité routière dans nos villages



L'introduction de zones 30 en divers points de la commune devrait améliorer la sécurité pour tous.

Depuis plus d'une dizaine d'années, pour répondre notamment aux vœux de nombreux habitants de notre commune, les autorités successives ont envisagé de modérer la vitesse des véhicules et d'améliorer les cheminements à l'intérieur des villages d'Avusy/Champlong, d'Athenaz et de Sézegnin.

Comme on a pu l'entendre lors de la réunion publique d'octobre 2020 et le lire dans les explications données dans le bulletin communal de décembre de la même année, les « zones 30 » sont des limitations de vitesses à 30 km/h pour des zones apaisées dans le cadre de la limite

générale de 50 km/h. Dès lors, divers aménagements et signalisations doivent être instaurés si l'on veut sécuriser au maximum nos villages.

Pour étudier et proposer des solutions adaptées à chaque site, mandat avait été donné au bureau d'ingénieurs « CSD » (Architecte-Urbaniste FSU/SVI). Après de nombreuses séances de travail et de coordination avec les services cantonaux concernés, les tpg et la commission aménagement/travaux de la commune, nous allons enfin pouvoir déposer le dossier complet auprès des services de l'État concernés sous forme de demande d'autorisation.

Il convient également de prendre en compte des éléments particuliers et complexes, tels que les « quais tpg » qui devront à l'avenir respecter des exigences techniques visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux transports publics.

Un autre problème particulièrement épineux est celui de la route cantonale de Sézegnin. Des discussions sont actuellement en cours au sujet de cette importante pénétrante du village qui amène les véhicules en provenance à la douane. En effet, elle n'a pas un gabarit suffisant pour pouvoir absorber en toute sécurité le trafic des pendulaires, parallèlement aux transports publics... auxquels nous avons demandé de plancher aussi sur la question.

Sur la voie de mesures véritablement efficaces, nous demandons aux riverains concernés de faire encore preuve d'un peu de patience !

Éric Gardi
Adjoint



Au Centre communal d'Avusy : un concert symphonique pour la bonne cause

Grâce à la générosité de l'Orchestre des Trois-Chêne (www.o3c.ch), la fin d'après-midi de dimanche 13 mars a été marquée par une prestation lumineuse et dansante. Une première dans la salle communale d'Athenaz !

Outre son côté récréatif et convivial, cet événement soutenu par les communes de la Champagne était destiné à recueillir des fonds en faveur du Centre de formation de Pô au Burkina Faso (www.burkina.ch). En effet, de longue date, nos communes accordent leur appui à cette école qui forme de jeunes Burkinabés à la maîtrise des techniques agricoles, mécaniques ou de menuiseries, mais aussi à celle des connaissances scolaires. Un appui motivé par l'importance de ces formations pour un pays pauvre et reposant sur le meilleur de l'aide au tiers monde. En effet, c'est Philippe Lädermann, un ancien magistrat de Laconnex aussi motivé qu'attentif, qui préside l'association des communes de la Champagne pour ce centre de formation ; et il peut compter sur un répondant local, Victor Pouahoulabou, qui lui rend compte de l'affectation des fonds et des activités de l'école. L'un et l'autre n'en sont d'ailleurs pas à leur premier voyage dans un sens ou dans l'autre.

Oui, la générosité a côtoyé l'art en cette fin d'après-midi où le nombreux public a pu apprécier un programme enjoué, composé d'œuvres variées et originales : les dons déposés dans le chapeau à la fin du concert ont ainsi permis de récolter la somme de Fr. 2'555.-.

Que l'orchestre des Trois-Chênes, toutes ses musiciennes et tous ses musiciens soient ici chaleureusement remerciés de leur prestation et de leur motivation à venir à Avusy se produire en faveur d'une cause qui le mérite !



Ensemble pour un projet



L'équipe des travailleurs sociaux et plusieurs jeunes de la région Champagne s'engagent dans un projet d'entraide et de solidarité en Tunisie.

La jeunesse se mobilise afin de récolter des fonds pour aider un orphelinat à accueillir les nouveaux-nés abandonnés. En effet cette structure a été créée pour accueillir les bébés conçus hors du mariage. Dans la culture locale, cela « ne se fait pas » et donc les jeunes filles abandonnent leurs enfants ! Cet orphelinat est chargé de les accueillir en attendant des parents adoptifs. Les jeunes pourront vous en parler plus précisément lors des permanences de présentation et d'accueil des habitants de la commune.

Dans ce cadre les jeunes mettent sur pied plusieurs manifestations, vente de pâtisserie, petits jobs, etc. C'est un projet qui permet de les valoriser et de les rendre acteurs autour d'un but commun.

Nous recherchons des aides financières et du matériel et en particulier :

- des habits, chaussures d'enfants et accessoires de puériculture de 0 à 6 ans ;
- des couches ;
- du lait en poudre ;
- des linges de bains et de cuisine ;
- du shampoing, gel douche, liniment, mouche bébé, thermomètre ;
- des biberons tétines ;
- sérum physiologique ;
- crème contre l'irritation ;
- couple ongle bébé.

Projet d'aménagement de biotopes en faveur du crapaud accoucheur au sein du vallon de la Laire

L'an dernier, la Mairie d'Avusy a été approchée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) afin d'obtenir son accord pour des aménagements en faveur d'une espèce menacée de batracien, les terrains envisagés étant propriété de la commune. La Mairie a naturellement accueilli favorablement cette demande. Vous obtiendrez les précisions concernant cette opération en lisant le texte ci-dessous, rédigé par l'OCAN.

Au mois de mars dernier, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a fait réaliser des travaux d'aménagement en faveur du crapaud accoucheur au sein du vallon de La Laire.

Le nom de cette espèce – aussi appelée alyte accoucheur – provient de son mode de reproduction unique chez les amphibiens que l'on rencontre en Suisse.

En effet, lors de l'accouplement qui se déroule sur terre ferme, le mâle va enrouler le cordon d'œufs produit par la femelle sur ses pattes arrières et les transporter avec lui pendant une trentaine de jours afin de les protéger des prédateurs. A la fin de cette période, il se rendra à un plan d'eau et libérera les têtards qui y poursuivront leur développement.



Photo: KARCH-GE

Le crapaud accoucheur constitue une rareté au niveau cantonal, puisque seules deux populations sont encore existantes. L'espèce est ainsi considérée comme en danger critique d'extinction.

La première population est située au sein du vallon de la Laire entre les communes de Chancy et d'Avusy. Elle est la dernière population d'origine naturelle du canton et sa taille est estimée entre 60 et 80 individus. La seconde population est située entre les communes d'Anières et de Corsier. Elle est issue d'une introduction non autorisée d'individus originaires du sud de la France et compte actuellement une soixantaine d'individus.

La préservation de la population du vallon de la Laire constitue ainsi un enjeu extrêmement important au niveau cantonal et régional.



Dans ce cadre, l'OCAN a souhaité mettre en œuvre des mesures visant à favoriser cette espèce en lui permettant de renforcer et d'étendre sa population.

Ainsi, trois biotopes ont été aménagés au sein du vallon de la Laire entre les Raclerets et le Moulin de la Grave. Ces aménagements étant situés sur des parcelles communales et privées, ils ont été réalisés grâce à l'accord de la commune d'Avusy (pour deux des trois sites retenus) ainsi que d'une propriétaire privée.

Chacun de ces biotopes a été réalisé au sein du massif forestier longeant La Laire. Ils sont constitués par une mare d'environ 40 m² et par des habitats terrestres tels que tas de bois et de pierres.

Au préalable, ces aménagements ont nécessité d'entreprendre quelques travaux d'abattage et de débroussaillage. Ces interventions ont notamment permis de mettre en lumière les habitats réalisés, ce qui est recherché par l'espèce.

Il faudra maintenant faire preuve de patience avant que l'espèce parvienne à coloniser ces nouveaux biotopes en raison de la faible taille de la population.

Des suivis seront réalisés dans ce cadre, notamment par des spécialistes du KARCH-GE (association pour l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles du canton).

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de l'espèce dans les années à venir.

Quand le bruit perturbe notre havre de paix

Le printemps est aussi la saison du jardinage : tondeuses à gazon, débroussailluses, taille-haies, broyeurs de végétaux et tronçonneuses facilitent les travaux de jardinage mais génèrent aussi beaucoup de bruit. Pourtant, de nombreux travaux de jardinage peuvent parfaitement être effectués sans bruit, à la main, sans aucun appareil à moteur.

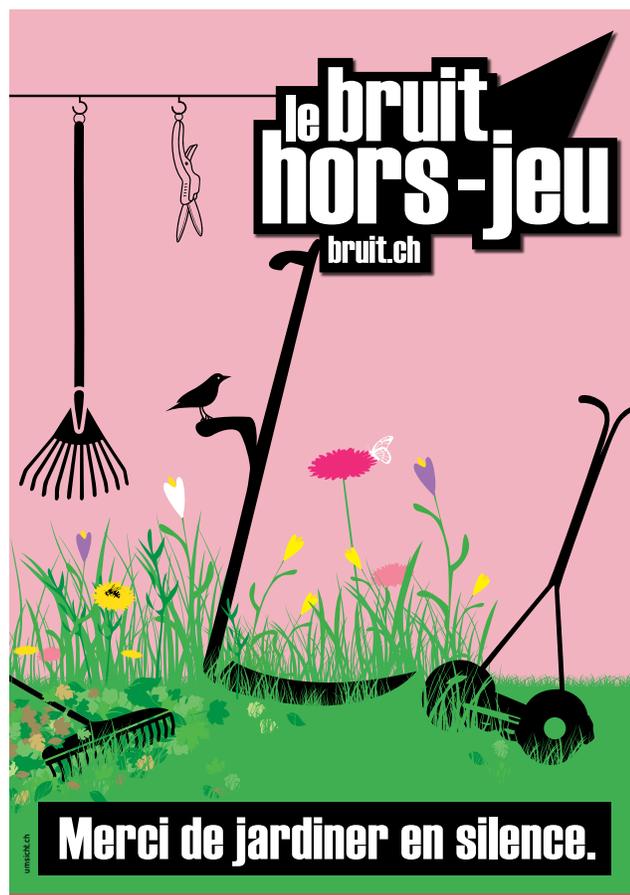
Moins de bruit pour mieux apprécier !

Nos quartiers d'habitation sont aussi des endroits de repos. Pour de nombreuses personnes, leur jardin ou balcon représente un havre de paix et de détente. Mais lorsque le bruit vient perturber la tranquillité, la tension monte. Les travaux de jardinage et l'entretien des espaces verts sont source de bruit parfois inutile.

Donnez le bon exemple, renoncez dans la mesure du possible aux appareils de jardinage motorisés. Profitez alors pleinement de votre jardin, du calme et de la qualité de vie retrouvés.

Conseils pour jardiner en silence

La pelouse doit être tondue de temps en temps, la haie taillée et les feuilles sur les chemins et les places doivent également être enlevées.



Mais cela peut aussi se faire sans bruit : renoncez si possible aux outils à essence. Pour l'entretien du jardin, il existe des solutions moins bruyantes, à moteur électrique. Ou alors faites le travail à la main. Celui-ci est silencieux, bon pour la santé et préserve l'environnement – selon la devise « de l'huile de coude plutôt que des moteurs ».

En outre, il n'est pas vraiment utile de couper en permanence le gazon au millimètre près. Ne tondez que la partie de la pelouse sur laquelle vous marchez régulièrement. Ou alors, laissez une bande non tondue, d'au moins un demi-mètre, en bordure. Moins tondre le gazon fait moins de bruit, vous avez plus de temps pour profiter de votre jardin et vous favorisez en même temps la biodiversité. En effet, seules les structures proches de la nature offrent un véritable habitat à de nombreuses espèces animales et végétales.

Les robots de pelouse sont certes silencieux, mais ils constituent un piège mortel pour les petits visiteurs du jardin. Ils rendent la survie des hérissons, des amphibiens et des insectes difficile et ne constituent donc pas une bonne solution de rechange à la tondeuse à moteur.

Les tailles de haies et les branches peuvent également être compostées sans être broyées, le tout prend simplement un peu plus de temps. Avec les plus grosses branches, faites un tas : Les hérissons, les orvets et autres vous en seront reconnaissant.

Et si un appareil motorisé est tout de même nécessaire : faites fonctionner l'appareil en mode économique et non à plein régime, évitez les heures creuses sensibles au bruit et coordonnez si possible les travaux bruyants avec le voisinage.

Bon à savoir

Le bruit et les gaz d'échappement ne sont pas les seuls problèmes. Le souffle d'air expulsé à une vitesse de plus de 200 kilomètres à l'heure, élimine dans un puissant tourbillon, tous les petits animaux comme les coléoptères, les cloportes et les araignées. Des particules fines sont également disséminées dans l'air et peuvent être inhalées. C'est pourquoi il est préférable d'utiliser le râteau et le balai dans le jardin. Par ailleurs, les feuilles mortes peuvent être en grande partie laissées sur place – surtout sur les plates-bandes ou sous les arbres et les arbustes – car les feuilles d'automne offrent à de nombreux insectes et petits animaux une cachette idéale pour l'hiver et sont le meilleur fertilisant naturel pour le printemps.

Centre de coordination « Journée contre le bruit »

Le discret retour de la huppe fasciée à Genève

Avez-vous déjà observé la huppe fasciée cette année ?

Si oui, dites-le-nous !

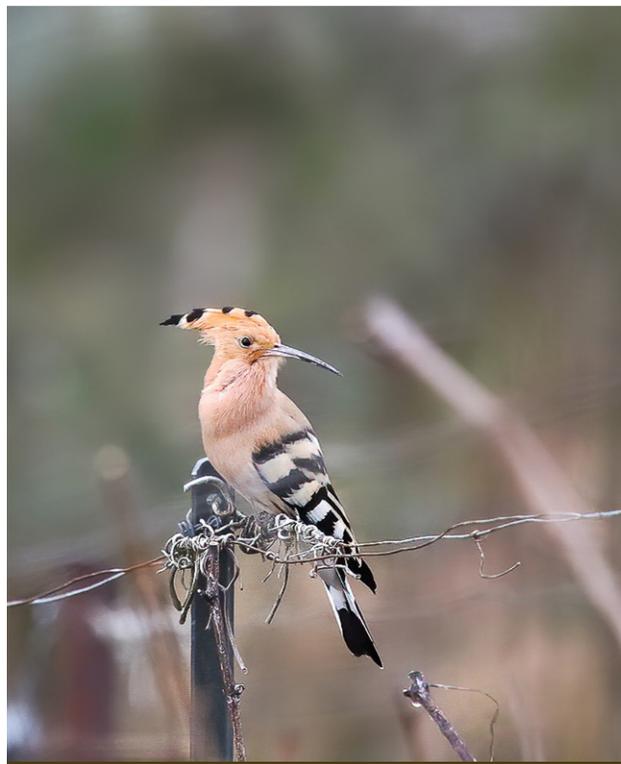
La huppe fasciée est un oiseau aux couleurs fauves, aux ailes bariolées de noir et de blanc, qui arbore une huppe et un grand bec courbé pour chasser les invertébrés au sol. Cette espèce migratrice au long cours passe l'hiver en Afrique et s'observe dans nos régions de mars à septembre. Elle niche dans des cavités de Pic vert ou de vieux murs et se reproduit aussi volontiers dans des nichoirs artificiels.

La huppe est une des 50 espèces d'oiseaux considérées comme prioritaires pour des programmes de protection spécifiques au niveau national. Elle figure également sur la *Liste Rouge* des oiseaux nicheurs de Suisse.

Autrefois commune dans le canton de Genève, la huppe fasciée a fortement décliné depuis les années 1960. Aucune nidification certaine n'a été détectée lors des relevés des Atlas cantonaux des années 1977-1981 et 1990-2001. Puis, il y a 15 ans, elle a fait son retour ! Des cas avérés de reproduction ont été recensés dès 2006. Par rapport à la fin du siècle passé, elle profite certainement de ressources alimentaires à nouveau plus abondantes, grâce notamment à l'évolution positive de certaines pratiques agricoles (par exemple la réduction des traitements et l'enherbement des vignes).



En 2011, le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) et ses partenaires (agriculteurs, propriétaires fonciers, Canton) ont lancé un projet en faveur de cette espèce, dont les buts sont de dénombrer la population nicheuse du canton et de favoriser son augmentation. Pour mener à bien ce projet, le GOBG compte beaucoup sur les observations saisies sur les bases de données naturalistes www.ornitho.ch et www.faugeneve.ch, ou simplement sur les informations que des tiers voudront bien transmettre (jeremy.gremion@gobg.ch). On ne peut protéger que ce que l'on connaît ! En cas de transmission, la date et l'em-



placement exacts sont des informations précieuses, ainsi que le comportement observé (par exemple individu en train de se nourrir au sol, poursuite de deux individus en vol, oiseau chanteur, etc.).

Pour se nourrir, la Huppe apprécie les terrains enherbés relativement ras tels que vignes, jardins, bords de chemins naturels, etc. Ainsi, vous avez peut-être une chance de l'observer au sol dans votre jardin ou lors d'une promenade en campagne. Son chant, un doux « oup-oup-oup », est également caractéristique.

Les suivis des dernières années et celui fait sur les nichoirs du Mandement démontrent très clairement une augmentation de la population nicheuse. Deux autres bastions de l'espèce, moins peuplés et moins connus, sont situés en Champagne (région de Soral) et entre Arve et Lac (région de Meinier, Choulex, Vandoeuvres et Puplinge).

Vous trouverez plus d'informations sur le programme de suivi et conservation de cette espèce emblématique sur le site internet de l'Association www.gobg.ch.

GOBG.CH

Photos : © Alain BARBALAT et Christian HUBER

Renouée du Japon



Cinq jeunes d'Avusy en faveur de la biodiversité de la commune – Marie, Arthur K., Arthur R., Aurel et Benoît – futurs membres du Local des jeunes, sont venus retrouver leurs manches un dimanche matin pour arracher les Renouées du Japon présentes le long de la route du Creux-du-Loup.

Leur travail rondement mené et effectué avec enthousiasme s'est même terminé avant la fin de la matinée. Leur motivation, intacte après cette première opération, fait qu'elle sera probablement reconduite. En effet, le dynamisme de la plante parasite est tel qu'il nécessite des arrachages réguliers. Le cas échéant, d'autres jeunes intéressés à rejoindre l'équipe constituée seront accueillis avec grand plaisir.

La Mairie tient à remercier ce petit groupe, ainsi que Nihed, animateur du BUPP (Bus Unité Prévention Parcs – action et travail social hors murs) présent également, de leur contribution à la lutte contre ces plantes invasives poussant sur une partie du territoire communal.

Olivier Goy
Adjoint

Sortie ornithologique

Ce dimanche 7 mai, quelque vingt-cinq personnes se sont retrouvées à 6 heures du matin afin, entre autres choses, d'apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux de notre région, au demeurant très riche à cet égard.

Un groupe est parti en direction du Vallon de la Laire, tandis qu'un autre s'est dirigé vers le secteur des gravières parmi lesquelles quelques biotopes ont été aménagés. Outre les traditionnelles Mésanges charbonnières et bleues ou autres Pinsons des arbres, nous avons pu entendre et voir pas moins d'une quarantaine d'espèces, dont le Loriot d'Europe, bel oiseau des cimes pas toujours évident à observer, ainsi que les premiers Guêpiers d'Europe, autre oiseau coloré. Nos quatre guides, ornithologues confirmés, ont pu dispenser leurs connaissances à un public très à l'écoute... Que ceux-ci soient ici chaleureusement remerciés de leur contribution à la réussite de cette sortie.

Les participants, enthousiastes, ont d'ailleurs déjà pris rendez-vous pour cet automne afin d'observer la gent ailée en migration.

De plus amples détails sur les espèces rencontrées dans les différents milieux visités durant cette enrichissante matinée seront donnés dans le prochain numéro de notre bulletin.

Olivier Goy
Adjoint



Des participants attentifs à quelques Linottes mélodieuses.

L'APE-A organise.....

Quel bonheur d'avoir pu recommencer à organiser quelques événements festifs pour nos enfants depuis le 1^{er} avril après deux ans d'incertitude et de mesures sanitaires :

- **La boum des enfants**, initialement prévue en janvier et repoussée en avril afin d'échapper aux mesures sanitaires, a rencontré un vif succès! Alors que les rythmes endiablés ont réjoui les enfants de la 1P à la 8P sur le dance-floor, ce n'est pas moins de 260 burgers qui ont été servis aux enfants et aux parents de l'école. Les bénéfices lors des manifestations organisées et particulièrement celui de la boum nous permettent de mettre en place des projets ou d'offrir des activités pour les élèves de l'école.
- **L'atelier de confection de couronnes du Feuillu** a également pu avoir lieu le samedi 7 mai et a réjoui petits et grands.
- L'APE et la commune d'Avusy se sont associées pour organiser le traditionnel **Troc pour enfants** et un **atelier de réparation vélo** offert par la commune le samedi 14 mai.
- Cette année, une **journée auprès des Jardins de Cocagne** a été offerte à chaque classe de l'école. Au programme, découverte de la coopérative, jardinage, préparation d'un repas avec les légumes cultivés et sensibilisation à la flore se trouvant dans le vallon de la Laire.



Alors que les vacances d'été arrivent à grands pas, nous pensons déjà aux futurs événements pour l'année 2022-2023 dont deux dates que vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas !

- Le traditionnel **café/croissants de la rentrée** dans le préau, le lundi 22 août dès 7h30 afin de partager un moment convivial tous ensemble, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves et aux 1P.
- **La soirée jeux** se déroulera le vendredi 30 septembre en partenariat avec l'association de la bibliothèque ludothèque d'Avusy au Centre Communal d'Athenaz.

Enfin, pour l'année scolaire prochaine, nous souhaiterions, en collaboration avec l'équipe enseignante, remettre au goût du jour « la semaine sans écran », semaine pendant laquelle les élèves sont mis au défi, de façon consciente, d'éteindre tout type d'écran et de ne pas les utiliser. Un vrai challenge aussi bien pour les enfants que pour les parents. Cette semaine sans écran nous donnera l'occasion de réfléchir au rôle que joue les écrans dans nos vies individuelles et de nous mettre au défi pour faire des changements.

Nous n'avons pas encore de date à vous communiquer mais elle se déroulera probablement dans le courant du printemps 2023.

Que vous soyez parents d'élève ou non, si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez vous investir durant cette semaine en proposant pour les élèves (et éventuellement pour les parents) une animation, une présentation, un atelier, une conférence sur le sujet ou toute autre idée, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante : info@ape-athenz.ch.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien sur ce projet et reviendrons vers vous bien évidemment afin de vous tenir informés de son avancement.

Mais avant cela nous vous souhaitons un bel été !

Le comité de l'APEA

La Vogue d'Athenaz



Chères habitantes, chers habitants
de la commune d'Avusy et de la Champagne,

C'est avec un immense plaisir que la Jeunesse d'Avusy et les sociétés communales vous invitent à venir faire la fête lors de la traditionnelle Vogue d'Athenaz, qui aura lieu les :

samedi 20 et dimanche 21 août 2022

Comme d'habitude, le village d'Athenaz sera au cœur des festivités. Tout au long du week-end, vous aurez la possibilité de vous restaurer et savourer dans nos différents stands, ainsi que de vous divertir grâce aux diverses activités et animations qui vous seront proposées.

En guise d'amuse-bouche, vous pourrez assister à des concerts et à une représentation théâtrale de la compagnie Saint-Charles. Et évidemment, tenter votre chance au mytique lancer de la pierre.

Vous avez également la possibilité d'apporter votre soutien à notre belle fête populaire en effectuant une donation (CCP : 12-235610-0, **Jeunesse d'Avusy, La Vogue**) ou en insérant une annonce dans le programme de la manifestation (contact : jeunesseavusy@gmail.com).

Nous vous souhaitons un bel été et nous réjouissons d'avance de partager avec vous ce week-end festif.

VIVE LA VOGUE D'ATHENAZ!

Julie Tamborini
Présidente de la Jeunesse d'Avusy

Léa Beck
Présidente du Comité d'organisation

Une bibliothèque ludothèque ouverte à toutes et tous !

Vous aimez la lecture ?

Vous aimez jouer ?

À la Bibliothèque Ludothèque d'Avusy (BLA) vous trouverez votre bonheur !

Plus de 10'000 références vous attendent, que ce soit un livre tout doux pour un jeune enfant, une BD, un roman ou un polar. Toutes les envies pourront être assouvies pour les petits comme pour les grands.

Par encore convaincu ? Nous avons également de nombreux ouvrages récents sur le développement personnel (éducation, psychologie, santé et bien d'autres) mais également des livres de cuisine de tous types tels que par exemple : cuisine sans gluten, *batch cooking* (cuisiner deux heures pour toute la semaine), l'alimentation sans FODMAP et de nombreux autres livres avec de la cuisine plus traditionnelle.

Et si vous êtes plutôt jeu, nous avons également un large choix de jeux de société. Pour n'en citer que quelques-uns : un *escape game* « Fort Boyard », des jeux de mimes, des jeux éducatifs et tant d'autres...

Envie de voir par vous-même ? Nous vous accueillons avec plaisir durant nos horaires d'ouverture :

Chaque mercredi de 10 h 30 à 12 h 30

Chaque jeudi de 17 h 30 à 18h30

Et tous les 1^{ers} samedis du mois, accueil avec le café de 10 h à 11 h 30

Nous sommes fermés durant les vacances scolaires.



Nous proposons également un service gratuit de livraison à domicile pour les habitants de la commune d'Avusy qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

N'hésitez pas à contacter Sylvie au 078 686 36 18 ou par email : contact@biblio-avusy.com

Toute l'équipe de la BLA reste à votre disposition pour vous aider dans ces démarches et espère vous rencontrer prochainement dans sa bibliothèque.



La bibliothèque ludothèque s'invite chez vous...

Consultez et réservez vos livres et jeux en ligne via notre plateforme Internet : www.biblio-avusy.com

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : www.facebook.com/Bibliothèque-Ludothèque-dAvusy-239977653109948

C'est facile !

Informations utiles

Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

Du lundi 4 juillet au vendredi 19 août inclus, la mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et les mardis et jeudis de 16 h à 18 h.

En dehors de ces heures, nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances et surtout, restez prudents.

Dates des levées de déchets encombrants en 2022

- Jeudi 23 juin
- Jeudi 18 août
- Jeudi 20 octobre
- Jeudi 8 décembre

Ils sont à entreposer **au maximum 48 h avant la levée**, près des déchetteries communales, **la levée des encombrants n'étant pas du porte à porte**.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires.

Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée.

Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Toutes les informations concernant les déchets et leur tri, se trouvent dans la plaquette «Déchets 2022» distribuée en début d'année. Pour les personnes qui ne l'auraient pas reçue, des exemplaires sont à votre disposition à la mairie.

Opérations électorales en 2022

- 25 septembre Votation populaire
- 27 novembre Votation populaire

CAS de Bernex - Hospice général - Les prestations

L'accompagnement social vise à permettre aux usagères et usagers de se réinsérer socialement et professionnellement.

Après avoir évalué leur situation, leur assistant social définit avec eux un projet personnalisé d'accompagnement, qui leur permettra de trouver des solutions concrètes à leurs difficultés.

Les grands axes d'accompagnement concernent des mesures de formations, des mesures d'insertion sociale et professionnelle, la gestion du budget, la santé ou le logement.

Aide financière

Une personne dont les ressources ne suffisent pas à couvrir ses besoins de base et ceux de sa famille, peut se voir octroyer une aide financière sous certaines conditions.

Cette aide financière qui constitue le « dernier filet » du système de sécurité sociale est régie par la Loi genevoise sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI).

CAS de Bernex

Rue de Bernex 313, 1233 Bernex

022 420 39 30

www.hospicegeneral.ch

Activités enfance de l'église protestante de la Champagne

L'Éveil à la Foi œcuménique est un moment de découverte d'histoire biblique, de musique, d'échange, animé par Étienne Jeanneret, pasteur, et Isabelle Poncet, coordinatrice enfance catholique. Pour les enfants dès 4 ans jusqu'en 4 P, accompagnés d'un adulte. Sept samedis par an, de 10 h à 11 h à la salle de paroisse de Cartigny.

Des rencontres 'KT-enfants' pour découvrir des textes bibliques, discuter, partager, sont proposées pour les enfants de 5P à 8P, une fois par mois durant la pause de midi avec pique-nique, le jeudi à la salle de paroisse de Cartigny (nous contacter en cas de difficultés pour les transports).

Vous trouverez également des informations pour **les enfants du Cycle d'Orientation** et pour **les jeunes dès 15 ans** sur notre site :

champagne.epg.ch/kt

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

M. Étienne Jeanneret, pasteur

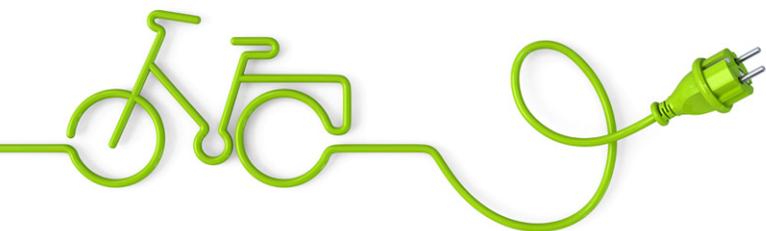
Rue du Temple 23, 1236 Cartigny

022 756 10 80

Subvention 2022 à l'achat d'un vélo électrique

La commune d'Avusy promeut l'utilisation du vélo électrique et accorde une subvention de Fr. 200.– pour toute acquisition d'un vélo électrique :

- acheté dans le canton de Genève, dont le prix est égal ou supérieur à Fr. 1'500.–;
- un vélo électrique d'occasion venant d'un magasin officiel est aussi pris en compte;
- la subvention communale est une offre unique et limitée à un vélo électrique par personne.



Modalités

Cette offre est exclusivement réservée aux habitants de la commune d'Avusy.

Après avoir acheté le vélo, l'acquéreur doit se présenter à la réception de la Mairie (route du Creux-du-Loup 42, à Sézegnin, 022 756 90 60) muni de :

- sa pièce d'identité;
- la facture originale acquittée et nominative de l'achat effectué dans l'année, mentionnant :
 - le nom du commerce, à Genève, où l'achat a eu lieu;
 - la marque du vélo;
 - la date de l'achat.

La Mairie vous fera signer un accusé de réception et un engagement à ne pas revendre le vélo dans un délai de deux ans.

Attention: le nombre de vélos électriques subventionnés est limité à quinze. La subvention sera versée dans l'ordre de dépôt des demandes, dans la limite du fonds.

stpg flex élargit son offre

Comme annoncé dans le bulletin communal de décembre 2021, les tpg ont lancé en fin d'année un service de bus à la demande dans la région de la Champagne, incluant notamment la commune d'Avusy.

Ce projet pilote ouvre de nouvelles perspectives de développement dans des zones où la demande n'est pas suffisante pour maintenir un service continu durant les heures creuses.

Il permet de faire rouler des véhicules plus adaptés, au moment où il y en a besoin, de réduire l'impact sur l'environnement et d'optimiser les coûts pour les tpg.

Concrètement, la commande d'une course s'effectue via l'[application tpgFlex](#) ou le site reservation.tpgflex.ch. Il n'y a plus d'horaires, ni de lignes fixes. Il faut simplement préciser les arrêts de départ et d'arrivée ainsi que l'heure de la course, qui peut être commandée jusqu'à sept jours à l'avance.

Au total, 31 arrêts sont actuellement desservis, dont La Plaine-Gare. Les bus optimisent leurs parcours en fonction des réservations effectuées et des courses à réaliser, sans se référer à des parcours préétablis.

Le service à la demande tpgFlex est proposé du lundi au vendredi de 8 h 50 à 16 h 30 et de 19 h 45 à 22 h 30 (21 h 20 pour Viry, en raison de la fermeture de la douane). Il permet un transport plus intelligent, plus flexible et plus propre.

Durant les heures de pointe, les lignes régulières continuent d'assurer la desserte dans la région, selon les parcours et les horaires officiels annoncés : www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex

Nouveauté

Le service de bus à la demande tpgFlex améliore sa desserte. Compte tenu de la satisfaction manifestée par la clientèle, une dizaine de nouveaux arrêts s'ajouteront à partir du lundi 4 juillet 2022 à ceux déjà desservis par cette nouvelle offre des Transports publics genevois (tpg).

Parmi ces nouveaux arrêts, on trouvera l'arrêt *Bernex-Vailly* – terminus de la ligne de tram 14 – et un nouvel arrêt *Gennecy-Centre*, situé devant la poste de la commune d'Avully.

Des connexions qui viendront renforcer l'attractivité de ce service.

Urban Training

Le printemps pointe le bout de son nez et vous sentez le besoin de vous remettre en forme ou de pratiquer une activité sportive ?

La commune d'Avusy a rejoint l'association « Urban Training » qui propose des sessions gratuites de sport en extérieur une fois par semaine, le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 de mai à fin septembre, vacances d'été y compris.

Pour plus d'informations et inscriptions :

www.urban-training.ch



Le Conseil municipal ...

14 décembre 2021

a accepté la demande de naturalisation n° 2021.491.

8 février 2022

a approuvé la création du groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex.

a accepté la division, la désaffectation et l'échange de parcelles nécessités par une correction d'alignement (parcelles 3581 et dp 3458 à Champlong).

22 mars 2022

a octroyé une subvention d'investissement de Fr. 200'000,- destinée à la rénovation des terrains de football du centre sportif de Laconnex, situés avenue de Cavoitane 99 à Laconnex.

a nommé les deux représentants communaux au Conseil intercommunal du Groupement du centre sportif de Laconnex. Il s'agit de M. Éric Gardi et de M. Jacques Hutin.

9 mai 2022

a approuvé les comptes annuels 2021 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2021.

a ouvert un crédit d'engagement de Fr. 23'984'030.- (y compris le crédit d'étude voté le 3 juin 2020 d'un montant de Fr. 1'658'272.-) pour la réalisation d'un quartier intergénérationnel dans le village d'Athenaz.

a modifié les statuts du Groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex.



L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet : www.avusy.ch/proces-verbaux

Calendrier des manifestations

Septembre	3-4	Tournoi de pétanque Centre communal d'Avusy	Novembre	5	La cochonnaille Salle communale d'Avusy
	24	Le Défi Boscardin Centre communal d'Avusy		26	Soirée de soutien du RCA Salle communale d'Avusy
	30	Soirée jeux Salle communale d'Avusy	Décembre	10	Escalade Village de Sézegin et salle communale d'Avusy
Octobre	2	Tournoi des école de rugby Centre communal d'Avusy			
	2-10	Exposition de photos Laiterie de Sézegin			
	9	Exposition mycologique Salle communale d'Avusy			
	15	Bal Salle communale d'Avusy			

